



Secrétariat

Distr.  
GENERALE

ST/SG/SER.E/270  
27 août 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMITE DES UTILISATIONS PACIFIQUES DE  
L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

RENSEIGNEMENTS FOURNIS CONFORMEMENT A LA CONVENTION  
SUR L'IMMATRICULATION DES OBJETS LANCES DANS L'ESPACE  
EXTRA-ATMOSPHERIQUE

Note verbale datée du 25 août 1993, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

Le Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur, conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique, de lui transmettre les renseignements ci-après sur le satellite INSAT-2B, lancé du Centre spatial guyanais (CSG) de Kourou (Guyane française) par le lanceur Ariane 44L d'Arianespace.

- a) Nom de l'Etat ou des Etats  
de lancement : Inde
- b) Indicatif ou numéro  
d'immatriculation  
de l'objet spatial : INSAT-2B
- c) Date et territoire ou lieu  
de lancement :
- Lanceur : Vol Arianespace 58  
Date du lancement : 22 juillet 1993  
Lieu du lancement : Centre spatial guyanais (CSG), Kourou  
(Guyane française)
- d) Principaux paramètres de  
l'orbite : Satellite géostationnaire
- Caractéristiques orbitales :
- Longitude : 93,5 ± 0,1°E
- i) Période nodale : 1436'

- ii) Inclinaison : 0,184° (sera ramenée à 0,1° et maintenue à ce niveau)
  - iii) Apogée : 42 182 km
  - iv) Périgée : 42 148 km
- e) Fonction générale de l'objet spatial :
- Objectif : INSAT-2B est un satellite polyvalent qui fournira les services ci-après :
- Télécommunications nationales à longue distance
  - Observation météorologique de la Terre et service de collecte de données
  - Télédiffusion directe par satellite vers les récepteurs communautaires dans les zones rurales ou isolées
  - Diffusion de programmes de radio et de télévision
  - Services de recherche et de sauvetage assistés par satellite.

-----